

Les principales techniques du balisage

A ne pas oublier : le balisage et la signalisation doivent être

propres, efficaces et discrets

En s'appuyant sur la Charte du balisage éditée par la Fédération de randonnée pédestre, il faut

- Avoir les outils adéquats
- Respecter les formes et dimensions des balises
- Choisir les supports adaptés
- Veiller au bon emplacement des balises et à leur fréquence

Le balisage ayant quelque peu évolué, et nos stages de formation de baliseurs étant parfois éloignés dans le temps, voici quelques petits rappels et conseils qui, je l'espère, pourront vous être utiles.

1/ Le matériel et les outils

- Pour nettoyer les supports et faire le petit entretien des sentiers
- Brosse métallique et/ou râpe à bois, couteau, Sécateurs, scie pliante et /ou serpette ou coupe-branches,
- *Eventuellement : débroussailleuse et tronçonneuse. A utiliser avec beaucoup de précautions, et tenue de protection.*
- La peinture
- Pinceaux plats ou ronds de petites dimensions (10mm)
- Petits pots pour mettre la peinture
- Caisse, bouteille d'eau pour nettoyer, chiffons
- Peinture acrylique jaune soleil pour les PR, rouge et blanche pour baliser les GR
- *Astuce : mettez quelques gouttes de peinture rouge dans votre pot de peinture jaune, cela rendra cette dernière plus vive.*
- Pochoirs pouvant être découpés dans des chutes de revêtement de sol. *(ces pochoirs sont surtout utilisés sur des supports plats et lisses)*
- Autocollants (PR et GR) uniquement sur supports métalliques.
- Pour le débalisage
- Grattoir
- Boucharde sur les rochers

2/ Les formes et dimensions

Balises de continuité : 10cm / 2cm

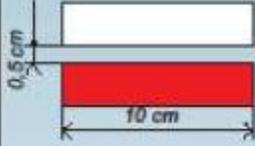
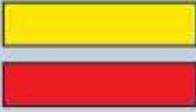
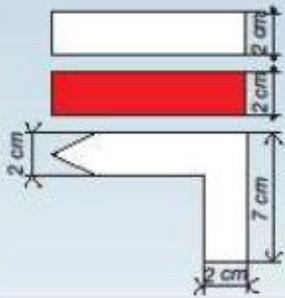
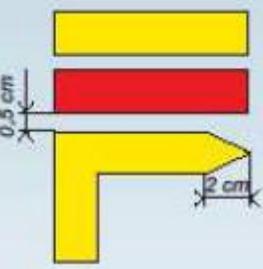
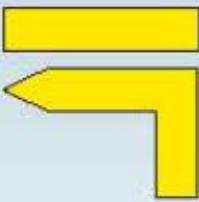
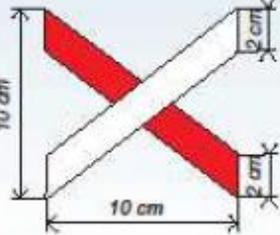
Croix : inscrites dans un carré de 10cm / 10cm

Flèches : 2cm de large / 7cm de haut

Attention à la position des couleurs. Pour les GR (ou le jaune pour les GRP) le blanc toujours au-dessus du rouge (ou le jaune pour les GRP)

« la tête dans les nuages et les pieds en sang ?...»

I

	GR® Grande Randonnée	GRP® Grande Randonnée de Pays	PR® Promenade et Randonnée
Continuité			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Code du Balisage © Fédération française de la randonnée pédestre

3/ Choix des supports

Les supports principaux sont :

- les arbres en général
- les poteaux en béton (tolérance EDF)
- les poteaux télégraphiques (tolérance Télécoms)
- les grosses pierres **fixes**
(les autres peuvent être déplacées)
- poteaux de signalisation ou d'éclairage, métalliques dans la traversée des villes ou villages : utiliser des **auto-collants**
Pour les chéneaux, demander l'autorisation aux propriétaires

Respectez l'environnement :

Ne jamais utiliser

- les éléments du patrimoine : monuments historiques, mégalithiques, rochers typiques,
- sites naturels et édifices ruraux (fontaines, lavoirs, calvaires etc.)

- les murs et clôtures privés sauf accord du propriétaire
- *Les arbres à écorce lisse sont fragiles : n'utilisez pas de grattoir !*

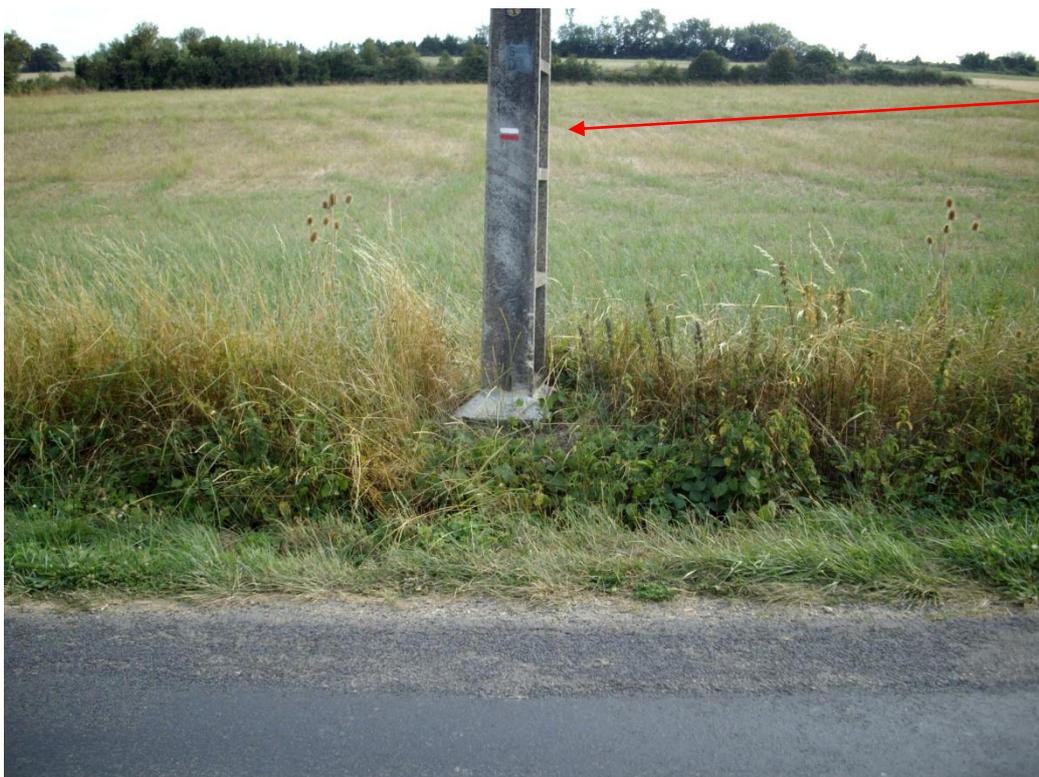


Quand il n'y a pas de support évident vous pouvez utiliser des cairns (sans peinture) surtout dans les zones montagneuses.

4/Emplacement et fréquence des balises

IMPORTANT !

Il est nécessaire d'apposer les balises **dans le sens de la marche, à hauteur des yeux**, pour une personne de taille moyenne (*pensez aux baliseurs passant après vous et ne placez pas les balises trop haut*) afin que les randonneurs les aperçoivent naturellement sans les chercher. Il ne faut **jamais les apposer parallèlement à la marche**.





BON

Important

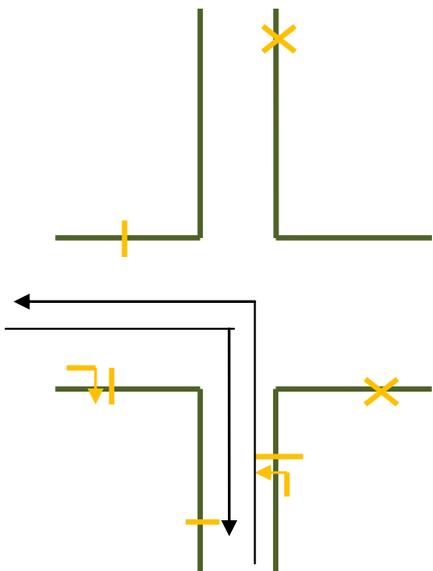
Ne placez pas les balises dans les carrefours mais

Avant et Après , pour éviter les confusions

Dans le cas d'un changement de direction, **mettre une balise avant le croisement**, puis une balise de continuité juste après le changement de direction.

Il ne faut mettre des balises de mauvaise direction (croix de St-André) que s'il y a risque d'erreur.

En cas d'absence de support pour indiquer la continuité, on apposera les croix de St André à chaque mauvaise direction.



Dans le cas de tronçons communs GR® et GRP®, seul subsiste le balisage des itinéraires GR®. La continuité du balisage des itinéraires PR® devra, pour sa part, être maintenue tout au long de l'itinéraire et ce, même en cas de tronçons communs avec des itinéraires GR® et/ou GRP®. Eviter d'apposer plus de 2 marques de balisage sur le même support.

Depuis 2012 , il est conseillé de baliser les PR dans les 2 sens, comme les GR et GRP , les balises étant cependant plus nombreuses dans le sens du descriptif.

Quant à la fréquence ...

Il faut qu'une marque vienne régulièrement guider le promeneur en fonction des risques d'erreurs .Si ces risques sont nombreux(fausses pistes,virages répétés,brouillard fréquent...)
On doit resserrer les marques.

Sinon , il convient d'apposer des marques tous les 150m environ.

Il faut avant tout rassurer et sécuriser le randonneur

Pour conclure : Baliser c'est respecter certaines règles mais c'est aussi faire preuve de bon sens.

Il faut toujours se mettre à la place du randonneur.

Et n'oublions pas qu'un balisage défraîchi ou mal fait donne une image peu reluisante de l'organisme qui l'a en charge.

Michèle Canivenq

Responsable de la formation Baliseurs pour le CDRP12

Aménageurs en Midi Pyrénées